



**COLLEGE et LYCEE BLAISE PASCAL**

**36 avenue Carnot**

**63037 Clermont-Ferrand Cedex 1**

☎ 04.73.98.26.50

FAX (intendance) 04.73.90.50.59

FAX (administration) 04.73.92.83.20

Site  
Courriel

Lycée  
<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/blaisexp>  
[blaisexp@ac-clermont.fr](mailto:blaisexp@ac-clermont.fr)

Collège  
<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/college-blaise>  
[0631411S@ac-clermont.fr](mailto:0631411S@ac-clermont.fr)

## CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES

### B.C.P.S.T. 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> années

Les classes de «**BIOLOGIE-CHIMIE-PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années**» préparent aux **Ecoles d'Agronomie, d'Agro-alimentaire, de Géologie, de la Forêt, de Génie Rural et d'Environnement ainsi qu'aux Ecoles Normales Supérieures et Ecoles Vétérinaires**. Ces écoles conduisent aux métiers d'ingénieur, enseignant, chercheur ou vétérinaire.

### CONCOURS PREPARES

➔ Ces classes débouchent sur des études extrêmement diverses et au-delà, sur un large éventail d'activités dans lesquelles la Biologie et la Géologie peuvent être quotidiennement présentes ou, à l'inverse, ne jouer qu'un rôle d'arrière-plan. Dans tous les cas il s'agit de voies de **formations longues**.

- **Ecoles Normales Supérieures**. Option Sciences Naturelles, Biologie ou Géologie (Ulm, Lyon et Cachan).
- **Ecoles du concours commun Agro-Véto**
  - **ECOLE VETERINAIRES** : elles recrutent sur les épreuves du concours commun : Maisons Alfort, Lyon, Nantes, Toulouse.
  - **INAPG** Institut National Agronomique de Paris-Grignon - 178 places.
  - **SUPAGRO** (ex ENSAM Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie) de Montpellier - 90 places.
  - **ENSAR** Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes - 92 places.
  - **ENSAT** Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse - 75 places.
  - **ENSAIA** Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Agro-Alimentaires de Nancy - 82 places.
  - **ENSHAP** Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture et d'Aménagement du Paysage d'Angers - 36 places.
  - **ENSIA** Ecole Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires de Massy - 46 places.
  - **ENSBANA** Ecole Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation de Dijon - 39 places.
  - **FIF/ENGREF** Formation des Ingénieurs Forestiers, Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts – le nombre de places pour des élèves fonctionnaires et des élèves civils est défini annuellement.
  - Les **Ecoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux Agricoles** (ENITA) Bordeaux - Clermont-Ferrand - Dijon – Nantes qui offrent quelques places d'élèves fonctionnaires et des places d'élèves civils.
  - Les **Ecoles du concours «Archimède»** (Polytech' Clermont, ESIM, ENSIL, IAAL, ISTG...).
- **Ecoles du concours G2E (Géologie-Eau-Environnement)**.
  - **ENGEES** Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg.
  - **ENSG** Ecole Nationale Supérieure de Géologie de Nancy.
  - **ENSIL** Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (Eau et Environnement).
  - **ENTPE** Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.
  - **EOST** Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre de Strasbourg.
  - **ESIP** Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (Génie Civil, Eau et Environnement).
  - **Polytech'Paris** Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'Université de Paris VI (Sciences de la Terre).
  - **Polytech'Orléans** Ecole polytechnique de l'Université d'Orléans.
- **L'Ecole Nationale Supérieure du Bois**.

Quelques **ENSI de Chimie** (Lille, Montpellier, Paris) ainsi que l'**ESPCI** Paris offrent également quelques places aux candidats issus de ces classes (concours PC Bio, sur la banque de notes du Concours Commun).

### APTITUDES REQUISES

➔ Les inscriptions se font sur le site Internet du Ministère de l'Education Nationale ([www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)). L'admission dans la classe se fait au vu du **dossier scolaire** et sur les appréciations détaillées du Chef d'établissement et des Professeurs des **2 dernières années scolaires**. Il est important de noter qu'au moment du classement des dossiers, les notes et résultats du 3<sup>e</sup> trimestre ne sont pas connus et ne peuvent être pris en compte. Il en est de même des notes du Bac. Les dossiers des élèves seront classés par la Commission d'Admission présidée par le Chef d'établissement. Mais l'admission ne sera définitive qu'après **notification du succès au Baccalauréat**.

→ Pour postuler à l'entrée en 1<sup>ère</sup> année de BCPST, il faut être en **Terminale Scientifique** (Bac S quel que soit l'enseignement de spécialité suivi en terminale) avec de bons résultats en **Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie, Maths et Physique**. Les résultats de français obtenus en classe de 1<sup>ère</sup>, ceux de langue vivante 1, sont également pris en considération.

→ Il est exigé, outre un **bon niveau scientifique**, une forte **motivation**, de solides **capacités de travail**, une **stricte organisation individuelle**. Un **travail régulier et soutenu** est la condition d'une réussite normale.

☞ **Remarque** : Le lycée Blaise Pascal se situe très régulièrement en très bon rang sans pour autant pratiquer une politique de sélection très sévère.

## DEROULEMENT DES ETUDES

→ **Orientation à l'issue de la classe de BCPST 1<sup>ère</sup> année :**

A l'issue de la classe de BCPST 1<sup>ère</sup> année, les élèves sont admis, par le Proviseur du lycée, en BCPST 2<sup>ème</sup> année, sur proposition du Conseil de Classe.

Le redoublement de la classe de BCPST 1<sup>ère</sup> année n'est pas autorisé. Les élèves dont les résultats et le comportement sont satisfaisants peuvent, en cas d'échec aux concours, faire une **deuxième année de BCPST 2<sup>ème</sup> année**.

Après 2 ou 3 ans d'études, **pratiquement tous les élèves ayant été admis en BCPST 2<sup>ème</sup> année trouvent un débouché**.

→ **Convention avec l'Université** : Des conventions permettent aux étudiants de CPGE, sur proposition du lycée, d'obtenir des équivalences de licence (L1, L2) dans le cadre du LMD, sous réserve d'inscription préalable à l'Université. La validation reste de la seule compétence de l'Université.

## HORAIRES DES CLASSES DE BCPST 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années

Disciplines	CLASSES	1 <sup>ère</sup> ANNEE	2 <sup>ème</sup> ANNEE
BIOLOGIE-GEOLOGIE	Cours	5 h 00	4 h 30
	TP	3 h 00	2 h 30
MATHEMATIQUES	Cours	5 h 00	5 h 00
	TD	3 h 00	2 h 00
PHYSIQUE-CHIMIE	Cours	4 h 00	4 h 00
	TD.& TP	3 h 00	3 h 00
FRANCAIS		2 h 00	2 h 00
LV 1 (Anglais, Allemand)		2 h 00	2 h 00
INFORMATIQUE		0 h 30	
GEOGRAPHIE	Cours		0 h 30
	TD		1 h 00
Travaux d'initiative personnelle encadrés		1 h 00	2 h 30
LV 2 (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien) facultative		2 h 00	2 h 00
EPS		2 h 00	2 h 00
TOTAL enseignement obligatoire		<b>30 h 30</b>	<b>32 h 30</b>
<i>Interrogations orales («khôles»)</i>		<i>2 h 00</i>	<i>2 h 00</i>

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

→ **Des bourses d'Enseignement Supérieur** peuvent être demandées pour ces classes. Se renseigner en février auprès du Chef de l'établissement **fréquemment**. Les élèves déjà boursiers doivent faire une nouvelle demande.

→ **Modes d'hébergement :**

**IL N'Y A PAS D'INTERNAT POUR LES JEUNES FILLES**. Elles peuvent être admises comme externes, demi-pensionnaires, ou internes non logées.

**LES JEUNES GENS** peuvent être admis comme externes, demi-pensionnaires, internes ou internes non logés. L'internat est fermé chaque semaine du samedi à 13 h au dimanche à 19 h. Les internes peuvent rentrer soit le dimanche soir avant 23 h, soit le lundi matin avant les cours. Compte tenu de cette obligation de fermeture hebdomadaire de l'internat, les élèves d'Outre-Mer et de l'étranger doivent être accueillis en Résidence Universitaire (s'adresser au CROUS) ou prendre une chambre en ville.